



## SCI familiale - répartition suite à une vente

-----  
Par Isdiki

Bonjour,

je n'ai pas reçu de réponse à mon message envoyé la semaine passée.

Je me permets de reformuler ma demande.

Je suis gérant SCI avec mes 2 enfants. J'ai 61 ans. Je voudrais savoir comment répartir la vente villa à 200.000?  
(impôts déjà payés)

Pleine propriété (moi-même) 334 parts

Usufruit (moi meme) 186 parts

Nue propriété 1er fils (associés) 83 parts

Nue propriété 2ème fils (associés) 83 parts

Merci